

RAPPORT D'ACTIVITE 2018
PASSERELLE POUR L'EMPLOI
DIAPSAH – SESSAD
LOIRE ATLANTIQUE

I/ PERSONNES ACCOMPAGNEES

1.1 TYPOLOGIE DE LA POPULATION

A/ Répartition par âge des personnes accompagnées

Le bilan présenté ici (en année civile) prend en compte 2 promotions de formation (année scolaire) qui se succèdent :

- Promotion 1 entre janvier et août 2018,
- Promotion 2 entre septembre et décembre 2018.

Sur les 7 places financées, 25 apprentis, relevant d'une orientation SESSAD de la CDAPH, ont été accompagnés par le SESSAD DIAPSAH en 2018
Ce qui représente un **taux d'activité de 209 %**

| Répartition par tranche d'âge | Hommes | Femmes |
|----------------------------------|-----------|----------|
| 15-19 ans | 17 | 3 |
| 20-24 ans | 3 | 2 |
| Répartition Hommes/Femmes | 20 | 5 |

B/ Age moyen

Moyenne d'âge : **18,77**

C/ Durée moyenne de séjour au cours de l'année 2018

L'accompagnement est lié à la durée du contrat d'apprentissage, généralement conclut pour deux ans. L'accompagnement peut être prolongé si l'apprenti signe un nouveau contrat d'apprentissage pour préparer un nouveau diplôme.

Sur l'année 2018, la moyenne d'accompagnement est de **13 mois**.

D/ Admissions sorties au cours de l'année 2018

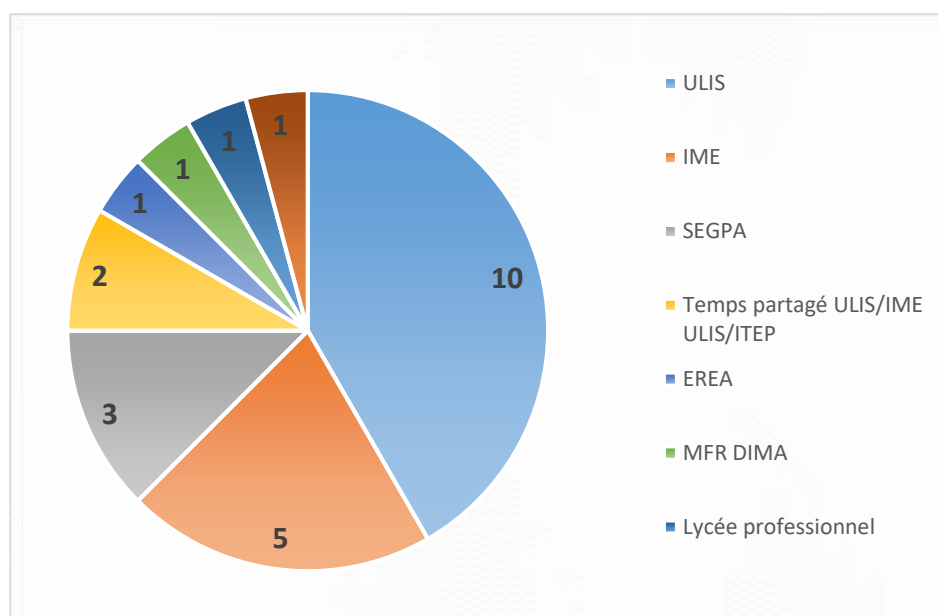
10 nouveaux apprentis ont intégré le service.

- ↳ 9 ont intégré le SESSAD en 1^{ère} année de leur contrat. Un seul était au démarrage de sa deuxième année.

9 apprentis ont quitté le service

- ↪ 3 contrats d'apprentissage ont été pérennisés (embauche dans l'entreprise où le jeune a réalisé son contrat d'apprentissage) :
 - **2 apprentis ont signé un CDI** (l'un, sur un poste d'ouvrier boulanger, l'autre d'ouvrier agricole)
 - **1 apprenti a signé un Contrat intérimaire** (opérateur dans l'aéronautique)
- **1 CDD de 6 mois** (d'agent de fabrication en boulangerie industrielle). Pour ce jeune, nous avons proposé une prolongation de son accompagnement pour lui permettre de réaliser un stage dans une entreprise partenaire. L'évaluation du stage a été positive et l'entreprise l'a embauché le jeune pour un CDD de 6 mois.
- ↪ Après avoir validé son BPA Travaux paysager, un apprenti a fait le choix de prioriser le passage du permis afin, par la suite, d'optimiser ses chances d'accès à l'emploi.
- ↪ En concertation avec son employeur, un apprenti a mis fin à son contrat d'apprentissage. Un relai a été organisé et mis en œuvre avec la Mission Locale et le service jeune du GIRPEH afin d'aider l'apprenti à élaborer un nouveau projet d'insertion en adéquation avec ses besoins et possibilités actuelles.
- ↪ 3 apprentis ont changé de statut pendant l'année ; ils sont passés d'une orientation SESSAD à une orientation SAVS à la faveur d'une nouvelle décision de la CDAPH. Grâce au double agrément SESSAD/SAVS du service d'appui à l'apprentissage de Passerelle pour l'emploi, il n'y a pas eu de rupture dans leur accompagnement et les trois apprentis sont aujourd'hui en deuxième année de leur contrat d'apprentissage.

E/ Origine des apprentis



Sur **25** apprentis accompagnés, **14** sont issus de l'éducation nationale (SEGPA, ULIS, EREA), **7** d'une institution spécialisée (IME, ITEP).

1 jeune bénéficie d'une mesure de protection de type « curatelle renforcée ».

Aucun jeune ne bénéficie d'une orientation « amendement Creton ».

F/ Répartition géographique

Le SESSAD DIAPSAH accompagne 25 apprentis répartis sur l'ensemble du département de la Loire Atlantique.



G/ Diplômes préparés

| Intitulé du diplôme | Apprentis |
|---|-----------|
| CAP Agent Polyvalent de Restauration | 7 |
| CAP Production Agricole et Utilisation du Matériel | 2 |
| CAP Cuisine | 2 |
| CAP Boulanger | 2 |
| CAP maintenance des bâtiments de collectivité | 2 |
| CAP Travaux Paysagers | 1 |
| CAP Aéronautique option structure | 1 |
| CAP Boucher | 1 |
| CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières | 1 |
| CAP Peinture | 1 |
| CTM Toilettier canin | 1 |
| BP travaux de la production animale | 1 |
| BPA Travaux aménagements paysagers | 1 |
| Certificat de Spécialisation restauration collective | 1 |
| Mention complémentaire pains spéciaux | 1 |

Sur l'ensemble de l'effectif, **15 diplômes différents** sont préparés, répartis dans **10 Centres de Formation des Apprentis** du département.

H/ Répartition des principales prestations réalisées

L'accompagnement réalisé par le SESSAD DIAPSAH s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement du jeune : vie personnelle, intégration professionnelle et formation au CFA.

| Nature des interventions | En pourcentage d'interventions |
|---|--------------------------------|
| Vie quotidienne et développement de l'autonomie | 7.5 |
| Appropriation de la situation professionnelle | 33.6 |
| Aspects relationnels / Prévention santé | 6.5 |
| Appropriation du contenu de la formation | 35.2 |
| Préparation de l'après contrat d'apprentissage | 17.2 |
| Total | 100% |

Les objectifs d'accompagnement sont formalisés conjointement entre l'apprenti et le service par la co-construction d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement qui vise principalement à sécuriser le contrat en alternance.

Les parents des apprentis mineurs sont associés systématiquement à l'élaboration du PPA. Ils peuvent également l'être si les apprentis majeurs le souhaitent.

Pour la plupart des apprentis, le contrat d'apprentissage représente la première expérience professionnelle salariée dans une entreprise c'est pourquoi "l'appropriation de la situation professionnelle" comprend :

- l'apprentissage des droits et devoirs du salarié,
- l'appropriation de la culture de l'entreprise,
- la réussite de l'intégration dans un collectif de travail,
- le soutien au développement des compétences techniques.

L'atteinte de ces objectifs nécessite la contribution active du maître d'apprentissage et de l'équipe de travail qui attendent du service une meilleure compréhension des conséquences du handicap du jeune dans la progression de ses apprentissages et dans son intégration.

D'autre part, les apprentis expriment un besoin important d'aide à la compréhension des apprentissages technologiques réalisés au CFA. Ce soutien permet plus globalement de faire du lien entre "la théorie et la pratique".

Dans les derniers mois du contrat d'apprentissage, le SESSAD DIAPSAH accompagne la préparation de "**l'après contrat**". Il peut s'agir, au regard des souhaits et besoins du jeune, de :

- négocier la pérennisation du poste de travail dans l'entreprise d'accueil,
- d'initier aux techniques de recherche active d'emploi,
- d'accompagner la recherche d'un nouveau contrat d'apprentissage pour permettre le développement des compétences professionnelles
- d'organiser un relais auprès d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

II- PARTICIPATION ET DROITS DES USAGERS

A/ Révision du projet de service

En 2018, le taux de chômage des personnes en situation de handicap a, à nouveau, augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 19 %, soit un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale.

L'inclusion en milieu ordinaire de travail se heurte à la méconnaissance du handicap, à l'incompréhension, voire à la crainte des entreprises. Mais elle se heurte aussi à celle des personnes handicapées qui ont une image souvent très dévalorisée d'elles-mêmes.

Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, développer ses compétences professionnelles, obtenir une qualification, sortir du « monde » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance MDPH de travailleur handicapé, telles peuvent être les ambitions des personnes qui frappent à la porte du service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI**.



Il accompagne **VERS** et **DANS** l'emploi en de handicap : handicap mental, psychique, personnes présentant des troubles autistiques, troubles Dys.

Il vise l'accès ou le retour à l'emploi pérenne en entreprise.

Le service Passerelle pour l'emploi s'est construit au fil du temps autour de 4 types d'agrément :

En 1999, création d'un **ESAT hors les murs**

En 2008, création du **Service d'accompagnement à la Vie Sociale**

En 2009, création du dispositif **d'appui à l'apprentissage**

En 2017, création du dispositif **Emploi accompagné : Handi'coach 44**, co-porté par l'Adapei 44 et le GIRPEH des pays de la Loire

Il couvre l'ensemble du département de la Loire Atlantique

Il est intégré au Contrat d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Adapei 44

L'offre de service du Dispositif d'appui à l'apprentissage vise à faciliter le déroulement du contrat en alternance en assurant un double accompagnement :



→ **Auprès de la personne handicapée**

→ **Auprès de l'entreprise**

Le service accompagne des jeunes apprentis bénéficiant d'une notification SESSAD. 7 places sont financées par l'ARS **avec un fonctionnement en file active** au regard de la spécificité du service : suivi en emploi de l'apprenti et de l'entreprise. Ces places sont rattachées administrativement au pôle des SESSAD nantais. **Ce service est complété, pour les apprentis adultes par un financement du département dans le cadre du SAVS SAccSoE.**

L'intégration des candidats dans l'effectif du service est conditionnée à la signature d'un contrat d'apprentissage et fait suite à un entretien d'admission pendant lequel sont remis ou complétés les éléments suivants :

- Le Document Individuel de Prise en Charge
- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés
- L'autorisation du droit à l'image
- Le Dossier de Liaison d'Urgence
- Le règlement de fonctionnement

Le service assure **un accompagnement individuel**, par un **réfèrent unique** sur les besoins socio-professionnels des apprentis. Il est ajusté aux spécificités du contrat en alternance et repose sur les trois axes du parcours :



Le service propose également **des activités collectives** afin de travailler la relation à l'autre, de lutter contre l'isolement et de développer la confiance en soi.

La réussite du contrat en alternance dépend de la mise en synergie des partenaires liées au parcours du jeune. Dans cet objectif, un contrat d'accompagnement est établi entre l'entreprise, le CFA, l'apprenti et le dispositif d'appui à l'apprentissage afin de formaliser l'objectif commun de soutien à l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenti en situation de handicap.

Sur la base d'un projet personnalisé d'accompagnement co-construit avec le jeune et sa famille.

L'accompagnement de l'apprenti vise à :

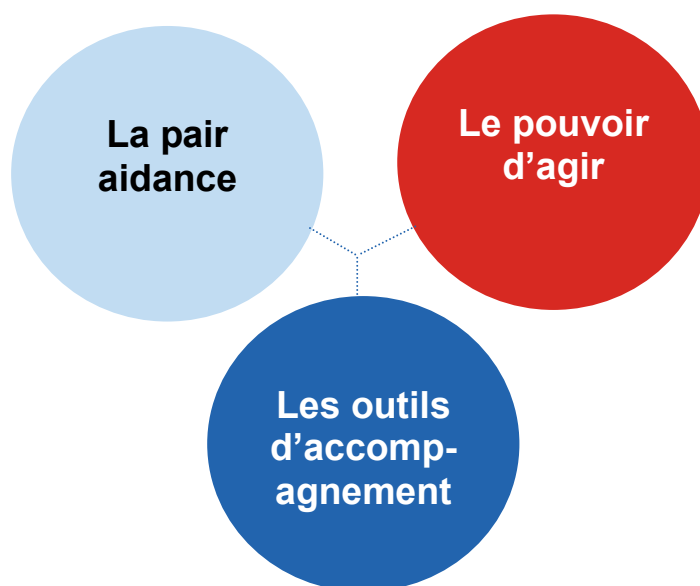
- Faciliter sa compréhension du monde du travail
- Aider à la compréhension des consignes
- Soutenir l'acquisition des compétences professionnelles en fixant des objectifs de progression
- Favoriser les relations avec le maître d'apprentissage, les collègues de travail
- Soutenir le jeune au moment des baisses de motivation
- Aider à faire le lien entre les apprentissages réalisés en entreprise et ceux réalisés au CFA
- Apporter un soutien dans la compréhension des matières technologiques
- Rechercher des solutions quand des difficultés apparaissent
- Soutien dans la prise en charge de la santé : prévention et mise en place de suivis adaptés
- Aider à concilier, vie personnelle, vie professionnelle et formation
- Développer l'autonomie (mobilité, démarches administratives, gestion du budget, hébergement)
- Préparer l'après contrat d'apprentissage

Pour l'entreprise, l'accompagnement est une aide à l'alternance pour :

- Sensibiliser le maître d'apprentissage et les collègues du jeune au handicap et à sa prise en compte
- Soutenir le maître d'apprentissage pour favoriser la montée en compétences
- Identifier les axes de progressions et les points à améliorer pour construire une progressivité dans les acquis professionnels
- Rechercher des solutions si des difficultés apparaissent

Arrivé à son terme en 2018, ce projet de service a fait l'objet, au cours de l'année, d'une évaluation interne par l'ensemble des professionnels du service Passerelle pour l'emploi. Les travaux de mise à jour pour la période 2019-2023 ont démarré.

Trois actions transversales ont été décidées par l'équipe et ont fait l'objet de groupes de travail autour des thématiques suivantes :



Les personnes accompagnées par le service ont été sollicitées et ont participé activement aux groupes de travail.

Les travaux vont continuer tout au long de l'année 2019 avant, in fine, une présentation pour validation au Conseil d'Administration de l'Adapei 44 en fin d'année.

B/ CVS et autres instances d'expression des personnes accompagnées

Compte tenu du fonctionnement du SESSAD DIAPSAH, milieu ouvert et périmètre d'intervention départemental, la participation sous une forme représentative est difficile à mettre en place ; les personnes accompagnées ne se côtoyant pas. Comme le permet la loi, le service a trouvé des formes de participation et d'expression plus directe.

- Une participation collective, sous la forme de groupes d'expression :
 - Une fois par mois, l'ensemble des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi est invité à participer à un groupe d'expression appelé « **café citoyen** ». L'objectif est de pouvoir collectivement décrypter l'actualité, mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions ou échanger sur le monde du travail. Les personnes choisissent elles-mêmes les sujets dont elles souhaitent débattre. L'activité est encadrée par deux professionnels du service.
 - A raison de trois fois dans l'année, les parents des apprentis accompagnés par les SESSAD et SAVS DIAPSAH sont invités à participer à un temps de rencontre et d'échanges appelé « **Rendez-vous des parents** ». L'opportunité est donnée aux parents de partager leurs interrogations, leurs doutes mais aussi leurs espoirs concernant l'insertion de leur enfant dans le monde du travail. Ces temps d'expression sont animés par une professionnelle du service et un psychologue du service d'aide aux aidants de l'Adapei 44.
- Des temps de valorisation du parcours d'apprentissage :

A l'issue des dernières épreuves de l'examen, en fin de contrat d'apprentissage, un temps convivial est organisé au service Passerelle pour l'emploi afin de féliciter les apprentis pour le chemin parcouru et les efforts consentis. Chaque jeune peut y

inviter son maître d'apprentissage, ses parents ainsi que les professionnels qui ont soutenu l'élaboration du projet professionnel en amont du contrat. Ces rencontres sont là aussi l'occasion d'échanger sur la vie du service et ses modalités d'accompagnement.

- L'accompagnement d'initiatives sous la forme de groupes projets pour favoriser le pouvoir d'initiative et renforcer la capacité à agir.
Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec une compagnie théâtrale de l'agglomération nantaise, un groupe de personnes accompagnées a préparé des pâtisseries vendues par leur soin leur d'une représentation de la compagnie. Ce projet a permis le financement de places de spectacle auquel le groupe a pu assister. Cette démarche vise en parallèle à modifier le regard porté sur le handicap, à faciliter l'accès à la culture et à valoriser les personnes dans une démarche d'inclusion.

III/ DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Suivi Plan d'Action Qualité

| Source de l'information | Thème | Actions d'amélioration | agrément concerné | Responsable de l'action | Echéance | Etat d'avancement | Résultats attendus / Indicateurs de suivi |
|---|--|---|------------------------------|---|----------|-------------------|---|
| Plan d'action du PE | Partenariats et environnement | Communiquer auprès des partenaires pour améliorer l'orientation vers les services de Passerelle pour l'Emploi | Passerelle pour l'Emploi | Directrice Chef de service CIP | 2017 | achevé | Indicateurs quantitatifs de participation origine des candidats |
| Plan d'action du PE | Partenariats et environnement | Renforcer les relations en amont avec les structures d'origine pour mieux améliorer l'orientation et la construction du projet insertion ou de formation en MOT | Passerelle pour l'Emploi | Directrice Chef de service CIP + CIPS + CIS | 2017 | achevé | feuille d'emargement |
| Actions issues des préconisations de l'EE | Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement | Associer les usagers à la démarche qualité | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | Enquete de satisfaction juin 2017 |
| Actions issues des préconisations de l'EE | Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques | Développer le recours aux RBPP dans le cadre des travaux des équipes | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice Chef de service | 2017 | achevé | compte rendu |
| Actions issues des préconisations de l'EE | Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques | Formaliser une procédure d'accès par l'utilisateur à son dossier. | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | Inscrit dans le nouveau règlement de fonctionnement |
| Actions issues des préconisations de l'EE | Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement | Réaliser une enquête de satisfaction en direction des usagers | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice | 2017 | achevé | Enquête via Google Forms lors du CVS accompagnement social de décembre 2016 |
| Actions issues des priorisations l'EI | Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques | Mener une réflexion sur l'adaptation des outils de bien-être à l'accompagnement en milieu ouvert | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice | 2019 | à lancer | |
| Actions issues des priorisations l'EI | Accueil – admission – fin d'accompagnement | Informier et tracer la possibilité donnée au candidat de disposer de son dossier à la fin de l'accompagnement | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | Dans le règlement de fonctionnement |
| Actions issues des priorisations l'EI | Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre | Formaliser une procédure d'élaboration d'un projet individuel | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | trame existante dans le dossier électronique de l'utilisateur (Ogirys) |
| Actions issues des priorisations l'EI | Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre | S'appuyer sur les items du rapport d'activité et sur le guide d'élaboration des bilans MDPH pour élaborer une grille objectivée d'accompagnement | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice | 2018 | achevé | Grille complétée annuelle par candidat |
| Actions issues des priorisations l'EI | Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre | Définir les modalités de repérage du suivi médical des personnes accompagnées | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | |
| Actions issues des priorisations l'EI | Cadre et conditions matérielles de l'accueil et/ou de l'accompagnement | Formaliser le règlement de fonctionnement du CVS | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2017 | achevé | Intégré dans le règlement de fonctionnement du service |
| Actions issues des priorisations l'EI | Management des ressources humaines | Formaliser les différents outils de communication interne, leur objectif, définir des pratiques communes | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice + CEQ | 2019 | à lancer | |
| Actions issues des priorisations l'EI | Evaluation de la satisfaction des usagers et de l'environnement | Mener une réflexion pour construire un outil permettant de consolider les actions menées suite à l'expression des personnes | SAVS SAccSoE apprentis | Directrice | 2019 | à lancer | |
| Actions liées au Baromètre social | Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre | L'intérêt de l'utilisateur est systématiquement recherché dans les décisions | Passerelle pour l'Emploi | Directrice | 2017 | achevé | au travers des PPA |

IV/ PARTENARIATS ET COOPERATIONS

Résolument tourné vers l'extérieur, le service Passerelle pour l'emploi a développé un réseau partenarial conséquent et diversifié.

Parce que les personnes accompagnées font le choix du milieu ordinaire de travail, nous nous devons de nous inscrire dans une démarche tournée vers un panel le plus large possible de dispositifs de droit commun.

Par conséquent, le service Passerelle pour l'emploi ne cherche pas à créer en interne les ressources dont les personnes accompagnées pourraient bénéficier, mais au contraire, le service s'efforce de mobiliser les acteurs et les dispositifs extérieurs en fonction des besoins identifiés, permettant l'inscription dans le temps de la démarche de soin, même après la fin de l'accompagnement.

A/ Accès aux soins

Dans le cadre de leur contrat d'apprentissage, les personnes accompagnées peuvent traverser une période délicate de leur existence où les transitions sont multiples : passage de la scolarité au monde du travail, de l'adolescence au statut d'adulte, du domicile familial à un début d'autonomie. Autant de sources potentielles de fragilisation, renforcée par la vulnérabilité générée par le handicap.

Prendre soin de soi est rarement une démarche spontanée de la part des apprentis en situation de handicap qui mesurent peu l'impact de leur sommeil, de leur alimentation, de leur hygiène sur leur qualité de vie personnelle et professionnelle. Par conséquent, une attention particulière est portée à ces questions essentielles dans la réussite du parcours. Afin d'identifier d'éventuelles fragilités, de sensibiliser à l'importance d'un suivi médical régulier et d'une hygiène de vie de qualité, un bilan de santé peut être proposé dans l'un des **centres d'examen de santé** du département.

Afin de sécuriser le parcours en alternance, des liens réguliers s'établissent avec les **médecins traitants** notamment dans le suivi des demandes d'aménagements d'examen en compensation du handicap ou dans les demandes de renouvellement de notifications instruites auprès de la CDAPH.

Au regard des besoins et problématiques des apprentis, des mises en relation peuvent être proposées vers des structures spécifiques comme la **Maison Des Adolescents** qui offre un lieu d'écoute et peut favoriser l'expression d'une souffrance psychologique.

Au cours de l'année, des rencontres avec l'association « **Les Apsyades** » et « **Le Triangle** » ont été mises en œuvre à destination d'une personne rencontrant des difficultés d'addiction impactant de façon massive le déroulement de son contrat en alternance.

Le service passerelle pour l'emploi a renouvelé en 2018 la convention de partenariat avec l'association **Alter soin pour tous 44**.

Celle-ci propose un espace de soins pluridisciplinaires dédié aux médecines alternatives reconnues par l'OMS. Elle permet à des personnes aux revenus modestes d'accéder à des soins alternatifs, à des actions de prévention et de promotion de la santé.

L'objectif est de favoriser le bien être, la valorisation, l'apaisement des personnes accompagnées et sécuriser ainsi les parcours socio- professionnels. Des séances individuelles peuvent notamment être proposées aux apprentis pour répondre à leur difficulté à gérer le stress provoqué par l'approche des examens.

B/ Citoyenneté

Outre le groupe de parole « **café citoyen** », cité plus haut et qui, par essence, tend à favoriser l'accès à citoyenneté des personnes accompagnées, le service Passerelle pour l'emploi a proposé, au cours de l'année 2018, des actions de sensibilisation à la citoyenneté avec différents supports :

Nous avons organisé une visite de « **l'Eco appart** » à Nantes, dont la mission est de sensibiliser aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

La visite de la « **Maison du lac de Grand-Lieu** » proposée aux personnes accompagnées avait aussi comme objectif de sensibiliser à la protection des animaux et à l'équilibre fragile de notre environnement.

A l'initiative d'une personne accompagnée par le service, une visite guidée du **Tribunal de Grande Instance** de Nantes s'est tenue pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice.

C/ Mobilité

Une grande majorité des jeunes apprentis aspire légitimement (ils savent que la mobilité est un critère essentiel à la réussite de leur projet d'insertion en milieu ordinaire) à d'obtenir le permis de conduire et exprime le souhait de s'inscrire en auto-école.

Les conséquences du handicap des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi (difficultés de concentration, d'attention, d'apprentissage, manque de réactivité, d'analyse, de discernement) les rendent bien souvent plus vulnérables vis-à-vis des dangers de l'utilisation de la route et ont pour conséquence des difficultés importantes dans les apprentissages nécessaires à l'obtention du permis de conduire.

C'est pourquoi, le service Passerelle pour l'emploi a mis en place cette année une nouvelle action collective, hebdomadaire, appelée « **Prépa code** ».

Deux objectifs principaux sont visés :

- Sensibiliser à l'utilisation et au partage de la route
- Initier une base de pré-requis à l'apprentissage du code de la route

Il ne s'agit pas de se substituer à une auto-école, mais de favoriser une appréhension citoyenne de l'utilisation de la route (se protéger et protéger les autres) et permettre aux personnes de mesurer l'investissement personnel que représente ce projet.

D/ Loisirs, culture, sports, entreprises

Des activités collectives sont très régulièrement proposées. Un programme d'activité est à la disposition des personnes accompagnées qui peuvent également faire des propositions d'activités et être partie prenante dans l'organisation de celles-ci. Les activités ne sont pas obligatoires. Il est demandé aux personnes intéressées par une activité de s'y inscrire et d'éviter de se désengager au dernier moment. Ces activités favorisent une dynamique positive, permettent de développer le pouvoir d'agir des personnes, de travailler la confiance en soi, l'inscription dans un collectif autant d'atouts transférables dans un collectif de travail.

Exemples d'activités collectives proposées en 2018 :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Activités de loisirs | Visite du Planétarium |
| | Ateliers culinaires : préparation d'un brunch, confectionner un dessert de Noël, préparer un apéritif dinatoire, préparer une pâtisserie |
| | Visite de la ferme du monde à Carentoir |
| | Atelier collectif de sensibilisation à l'équilibre alimentaire avec une diététicienne |
| | Présentation d'une passion par une personne accompagnée (les 24 heures du Mans et la pêche) |
| Activités culturelles | Festival de théâtre de rue « Les Zendimanchés » |
| | Visite du site du Hellfest |
| | Spectacle nocturne « Lucia » à la cathédrale |
| Activités sportives | Découverte du swing golf |
| Découverte de l'entreprise | Visite des chantiers de l'Atlantique |
| | Visite de l'entreprise Eurofins |

En plus des activités organisées par le service et à l'initiative des personnes accompagnées dans une **démarche de pouvoir d'agir**, des temps de rencontre sont proposés en dehors du service et en dehors de notre accompagnement dans le cadre d'un projet initié en 2017 et baptisé « **Bougeons** ». L'objectif de cette démarche est de permettre de **rompre l'isolement** en facilitant les liens en dehors du service à travers des activités physiques et ludiques accessibles à tous.

Dans ce cadre, une réunion mensuelle est organisée par un groupe de personnes accompagnées pendant laquelle est décidée d'un planning d'activité.

V/ LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS DE L'ANNEE

A/ Information auprès des ULIS et IME

A la demande des enseignants d'ULIS d'un lycée de Saint Nazaire, le service Passerelle pour l'emploi a été sollicité pour participer à une réunion d'information à destination des élèves d'ULIS, de leurs parents et des professionnels d'encadrement, dont le thème était « **Comment construire son parcours de formation vers l'emploi ?** ».

Lors de cette réunion ont été présentés les dispositifs spécialisés ou de droit commun et les établissements ou services médico-sociaux qui peuvent accompagner la construction d'un projet professionnel adapté et assurer un accompagnement dans l'emploi en milieu ordinaire de travail.

A savoir ; les SIPFP, les dispositifs ULIS lycée, le service jeunes du GIRPEH, la MDPH, la démarche d'accueil des apprentis en situation de handicap dans les CFA, les prestations d'accompagnement de Passerelle pour l'emploi et en particulier le dispositif d'appui à l'apprentissage de l'Adapei 44.

Avec l'objectif d'aider les personnes accompagnées et leurs familles à se projeter dans l'avenir et favoriser l'émergence d'un projet de vie adapté à leurs attentes, **l'IME de Saint Hilaire de Chaléons** a organisé une présentation des différents services et établissements médico-sociaux mobilisables après l'IME, au regard des besoins identifiés des jeunes. Des professionnels de différentes structures ont présenté le travail en ESAT,

en Entreprise Adaptée, les Foyers d'Accueil et d'Hébergement, les Foyers De Vie, les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, les Logements Accompagnés, le dispositif APIC'S et l'ensemble des prestations d'accompagnement vers et dans l'emploi en milieu ordinaire de Passerelle pour l'emploi.

B/ Participation aux évènements « Emploi » du territoire

Comme chaque année, le service Passerelle pour l'emploi a participé au « **Printemps de l'alternance** » organisé par la Mission Locale de Nantes Métropole. Il s'agit d'un salon professionnel à destination des jeunes en réflexion sur un projet de contrat en alternance ou en recherche active d'un employeur. Il permet d'obtenir de l'information et des conseils dans la construction du projet et de rencontrer des entreprises en phase de recrutement de futurs alternants. Le service Passerelle pour l'emploi participe systématiquement à ce salon afin de présenter aux jeunes et aux conseillers en insertion professionnelle de la Mission Locale, le dispositif d'appui à l'apprentissage.

Le dispositif d'appui à l'apprentissage de Passerelle pour l'emploi n'a pas pour vocation d'accompagner les candidats dans leurs démarches de recherche d'un maître d'apprentissage. Cependant, afin faciliter la concrétisation du projet de contrat en alternance, nous avons proposé à un groupe de candidats (certains accompagnés mais ayant le souhait de poursuivre sur un nouveau contrat, d'autres encore scolarisé et en recherche d'emploi) de participer à une « **Matinale Emploi Handicap : spéciale alternance** » organisée par la mission handicap de la **Confédération des PME de Loire Atlantique**. Il s'agit de favoriser le rapprochement du réseau d'entreprises de la CPME avec les chercheurs actifs d'emploi, en situation de handicap. Des simulations d'entretien d'embauche permettent aux futurs alternants d'obtenir des conseils de responsables d'entreprises sur leurs outils de recherches d'emploi et leur argumentaire pour valoriser leurs capacités ou compétences, leurs parcours et motiver leur choix professionnel. La rencontre se déroule autour d'un petit déjeuner, dans un état d'esprit positif, valorisant et sans jugement.

C/ Utilisation du numérique dans l'accompagnement professionnel

Davantage que le fait d'obtenir un diplôme, c'est avant tout l'acquisition de compétences techniques qui vont permettre l'accès et le maintien en emploi en entreprise. Et pour aider les apprentis à développer leurs savoir-faire, le service Passerelle pour l'emploi s'est doté d'un nouvel outil pédagogique utilisable directement en situation de travail :

La tablette **AUTICIEL** est un outil numérique qui favorise l'acquisition progressive de savoir-faire. Ses applications personnalisables permettent le découpage de tâches de travail en consignes simples et visuelles afin d'en faciliter la compréhension et la réalisation.

Une formation au logiciel a été réalisée auprès d'une partie de l'équipe de professionnels d'accompagnement.

VI/ LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'équipe est composée d'**1,8 ETP** : **1,5 conseillère en insertion socio-professionnelle**, **0,1 ETP de secrétariat**, **de chef de service et de direction**.

A/ Moyenne d'âge

| | HOMMES | | FEMMES | | TOTAL | |
|------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 20 - 29 ans | 0 | 0% | 1 | 16.6% | 1 | 14.3% |
| 30 - 39 ans | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| 40 - 49 ans | 1 | 100% | 1 | 16.6% | 2 | 28.6% |
| 50 - 59 ans | 0 | 0% | 4 | 66.6% | 4 | 57.1% |
| TOTAL | 1 | 100% | 6 | 100% | 7 | 100% |
| AGE MOYEN | 49 | | 48.5 | | 48.7 | |

B/ Mouvement du personnel

| | Année 2018 | | |
|---|-------------------------|----------------------------|-------------------|
| | Personnel administratif | Personnel d'accompagnement | Autres personnels |
| Salariés ayant quitté l'établissement | 2 | 1 | 0 |
| dont : départ en retraite | 0 | 0 | 0 |
| dont : démission | 1 | 0 | 0 |
| dont : départ à l'issue de la période d'essai | 1 | 0 | 0 |
| dont : licenciement | 0 | 0 | 0 |
| dont : congés sabbatique | 0 | 1 | 0 |
| dont : mutation interne à l'association | 0 | 0 | 0 |
| Départs en retraite programmés | 0 | 0 | 0 |
| Absences pour maladie (en jours) | 1 | 1 | 0 |

La professionnelle d'accompagnement a quitté le service pour prendre la fonction de coordinatrice départementale du dispositif d'apprentissage des personnes handicapées.

C/ Formation continue

| Intitulé | Organisme | Durée | Professionnels concernés |
|---|--|---------|--------------------------|
| Sauveteur Secouriste du Travail SST | Adapei 44 | 2 jours | 2 |
| Découvrir et prendre en main l'outil numérique AUTICIEL | Adapei 44 | 1 jour | 2 |
| Animer une réunion | GERFI + | 5 jours | 1 |
| L'accompagnement par les pairs | Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne | 1 jour | 2 |

D/ Accueil de stagiaires / apprentis / services civiques / contrats aidés

L'accueil des stagiaires au service Passerelle pour l'emploi vise deux objectifs principaux :

- 1- Contribuer à la formation et à la qualification des futurs professionnels
- 2- Favoriser la connaissance de la spécificité de l'offre de service.

Les demandes de stage formulées auprès du service sont très nombreuses (le service Passerelle pour l'emploi est aujourd'hui bien identifié par les centres de formation, par les professionnels eux même et par les partenaires) et concernent tout type de métiers : moniteur d'atelier, moniteur éducateur, CESF, ETS, éducateur spécialisé, Conseiller en Insertion Professionnelle mais également les services généraux (secrétariat, comptabilité) ainsi que les cadres de direction (CAFDES, CAFERUIS).

En 2018, le service Passerelle pour l'emploi a accueilli 2 stagiaires :

| | Formations suivies | Durée du stage |
|---|--|----------------|
| 2 | Conseillers en Insertion Professionnelle | 3 semaines |

Fait à Nantes le, 1/03/2019
La responsable du service
Lyliane JEAN

